



Chronique des archives

Trimestriel • N° 33 • Juin 2011

Édito

L'été est là et les vacances approchent à grands pas. Mais cette période constitue toujours un pic d'activité pour le personnel des archives : déménagements de services – et des versements à la clé – et préparation active de l'exposition présentée lors des Journées européennes du patrimoine. A cette occasion, nos lecteurs, internautes et tous les Stéphanois sont invités à découvrir une exposition consacrée aux modes de locomotion à Saint-Etienne des origines à nos jours. Des manifestations peu communes aux archives vous seront proposées lors de ce week-end, de 3 à 77 ans !

Nous avons également souhaité aborder dans ce numéro la difficile question de la réutilisation des informations publiques, appliquée aux archives. De nouvelles dispositions seront en effet prises prochainement afin de faciliter la diffusion du patrimoine stéphanois tout en renforçant la visibilité du service.

L'équipe des archives municipales se joint à moi pour vous souhaiter un excellent été.

Cyril Longin, directeur des archives municipales.

Zoom sur... l'été 2011...

... des archivages tous azimuts.

L'été s'annonce agité, animé, houleux du côté des services. Le drapeau orange est levé.

En effet, avec une partie de leur équipage en congés, les services prennent dès début juillet leur rythme de croisière. Les agents restés à quai profitent alors de la période estivale pour procéder à leur archivage.

Les matelots des archives municipales partent ainsi à l'abordage de différents navires. Nous amarrons en premier à l'Opéra théâtre pour collecter des affiches de spectacles des années 1990-2000, des programmes de saison, des livrets de spectacles... Cette pêche miraculeuse complètera la prise cotée 6663 W.

Puis cap à Guitton où le service des Espaces verts, qui déménage à la rentrée, livre son butin aux archives municipales. Les dossiers des parcs et jardins nous expliqueront ainsi la « mise au vert » de la ville.

Dernière escale au Centre communal d'action sociale (CCAS), un navire, un paquebot de 60 agents, près de 200 en comptant les résidences de personnes âgées. D'après le moussaillon parti en éclaireur, les cales sont remplies de dossiers d'aides aux personnes en difficultés, de portage de repas, de gestion de personnes âgées.

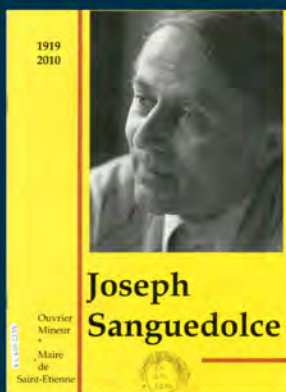


ville de **Saint-Etienne**

Du côté du Mémorial

Les archives municipales collaborent étroitement avec le Mémorial de la Résistance et de la Déportation de la Loire. Le projet de cette année est la réalisation d'une nouvelle exposition permanente sur la période de la Seconde guerre mondiale dans le département : déclaration de guerre, «drôle de guerre», débâcle, première occupation, régime de Vichy, rationnement, privations, rôle des femmes, encadrement de la société, Résistance, répression, seconde occupation, libération, reconstruction... sont au programme des 35 panneaux accompagnés de dioramas consacrés aux Résistants et aux événements marquants de la période.

Cette exposition de référence sur la période sera inaugurée le samedi 3 septembre à l'occasion des cérémonies de la libération de Saint-Etienne.



Brèves

Un passeport éco-mobile, valable du 16 septembre au 31 décembre sera remis lors de votre passage aux archives municipales (pendant toute la durée de l'exposition) ou au village de la mobilité (place de l'Hôtel de ville samedi 17 et mercredi 21 septembre). Il vous permet l'accès gratuit aux expositions ou collections sur la thématique des moyens de transport : archives municipales, amis du rail du Forez, médiathèque de Tarentaise, musée d'art et d'industrie, musée des transports urbains de Saint-Etienne et sa région, musée du vieux Saint-Etienne (Histoire et patrimoine).

Question de fonds

Derniers arrivés...

- **8 I 60-63** Cimetière Montmartre : registres d'inhumations (1905-1949).
- **9 I 46** Cimetière Montmartre : registre d'exhumations des enfants du 1er et 2nd âge (1923-1944).
- **3 N 50-52** Cimetière Montmartre : registres des concessions de 6 ans (1920-1946).
- **6766 W 1** Cimetière Montmartre : registre des tombes militaires, réfugiés et d'origine polonaise (1940-1958).
- **6766 W 2** Cimetière Montmartre : registres d'inhumations (1943-1945).
- **6766 W 3** Cimetière Montmartre : registres d'exhumations signé par le commissaire de police (1944-1953).
- **6766 W 6** Cimetière Montmartre : registres d'exhumations (1974-1991).
- **6761 W 1-7** Versement du Conseil municipal, installations des conseils municipaux, désignation des représentants au sein des organismes extérieurs, fiches de renseignements administratifs des élus (1970-2007).

Derniers classés...

- Entrée **7302** Versement du musée d'art et d'industrie, administration : dossiers du secrétaire, courrier chrono (2003, 2008).
- Entrée **7306** Versement de la direction Education, commissions d'admissions des crèches La Source et Sirainette (1988-2009).
- Entrée **7308** Don de Jean Garon : photographies de l'entreprise Schneider après le bombardement du 26 mai 1944.
- Entrée **7311** Versement de la mairie annexe de Terrenoire : dossiers des assistantes sociales, courrier des élus (1993-2008).
- Entrée **7322** Versement de la direction Education : correspondance avec les écoles (2001-2003).
- Entrée **7325** Versement de la résidence de personnes âgées Le Parc, gestion des résidents, comptabilité, administration (1973-2011).

Le coin des bouquins

- CHAMBON (Pascal), *La Loire dans la Seconde guerre mondiale*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2010, 192 p., **6 C 100 2549**.
- DELATTRE (Daniel), *La Loire, les 327 communes*, Grandvilliers, Editions Delattre, 2007, 256 p., **6 C 200 1416**.
- NIJAK (Jean-Marius), *Bidou ou les tribulations d'un garagnat au début du XXe siècle*, Saint-Chamond, Abatos, 2008, 204 p., **6 C 100 2553**.
- *Joseph Sanguedolce 1919-2010*, Saint-Etienne, Union départementale CGT de la Loire, 2011, 20 p., **6 C 400 2239**.
- *Reflats quartiers, coeurs de vie ! Saint-Etienne*, Fédération des associations stéphanoises des commerçants, artisans et prestataires de services, 2007, 147 p., **6 C 100 2559**.



Journées Européennes du Patrimoine

Les archives municipales vous ouvrent leurs portes avec de multiples animations, en lien avec l'année de l'éco-mobilité.

L'exposition «**Circulez ! Petite histoire des moyens de locomotion stéphanois**»...

dedans/dehors pour découvrir l'évolution des modes de déplacements à Saint-Etienne, ville historiquement pionnière pour le chemin de fer, le tramway, ou le cycle ; au XXe siècle, la cité s'adapte au progrès technique avec l'apparition de l'automobile. Elle fait cohabiter les différents moyens de locomotion grâce aux plans de circulation dans les années 1970. C'est aussi la prise en compte des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite. Quelques projets non-aboutis montrent des visages improbables de Saint-Etienne.

Vernissage vendredi 16 septembre à 18h



2011
ANNÉE
ECO
MOBILE

Visites libres : samedi et dimanche, 10 h 30 – 18 h

Visites commentées grand public : 11 h/15 h 30/17 h

Visites ludiques pour les enfants : mêmes horaires que la visite adultes.

Contre-allée cours Fauriel et cour des archives : Samedi et dimanche de 14 h 30 à 18 h : **promenades à dos d'âne** avec « **L'âne mon compagnon** », à partir de 3 ans.

Samedi de 14 h à 17 h, **initiation au roller** avec « **Saint-Etienne roller** », à partir de 6 ans

Vestiges des caves de la Brasserie nationale : installation mobile de Sandra Villet, designer : 10 h 30 – 18 h

Jardin des archives : animation jeunes publics par Ville d'Art et d'Histoire « Raconte-moi...les moyens de transport » samedi et dimanche de 14 h à 15 h 30, sur inscription.

Découvrez également l'activité des archives municipales et les ressources conservées, en visitant les dépôts.

Visites du bâtiment des archives : 10 h 30/15 h /16 H 30

Visite guidée des locaux de conservation, découverte de documents remarquables sur l'histoire de Saint-Etienne (sur inscription, limité à 15 personnes).

En salle de lecture :

Présentation du **Système d'Informations Géographiques et Historiques** sur Saint-Etienne, le Furan, les parcs et jardins, Terrenoire : 15 h 30/16 h 30

Films « Le fabuleux destin des transports urbains : petite histoire des transports stéphanois » (TV and Co, 2002, 23 mn) et « Le premier tramway à Saint-Etienne » (magazine Carbone 42, n°24, septembre 2009, 4 mn37) : 14 h 30/16 h

Brèves

Venez jouer ! Du 16 septembre au 31 octobre, répondez en ligne aux questions sur le site des archives, par courrier postal (archives municipales 164 cours Fauriel 42100 Saint-Etienne) ou électronique (archives@saint-etienne.fr) mais également dans La Tribune.

De nombreux lots à gagner avec notamment un voyage en motrice de tramway des années 1950 de La Terrasse à Bellevue.



La réutilisation des informations publiques dans les archives publiques

L'histoire commence loin du monde des archives. En 2003, l'Union européenne entend créer une activité nouvelle, un nouveau marché économique.

Comment ? Les administrations publiques détiennent un grand nombre d'informations (géolocalisation des routes, des arrêts de transports en commun...) qui pourraient être valorisées par les entreprises, et par ricochet créer de l'activité économique. Les applications des smartphones utilisent par exemple souvent des informations publiques. Or les services d'archives, par la conservation de kilomètres de documents, détiennent évidemment des informations publiques. L'état civil et les recensements, notamment, intéressent certaines entreprises de généalogie qui souhaitent exploiter ces informations au profit de leurs clients à la recherche de leurs ancêtres.

A partir de 2005, la réutilisation commerciale des informations publiques est autorisée en France. Le monde culturel bénéficie cependant d'une exception : fixer les règles de réutilisation et in fine, choisir ses tarifs. Toutefois, ces règles et tarifs doivent respecter les principes généraux du droit afin de ne pas interdire de fait la réutilisation. Il faut pour cela rédiger un règlement de réutilisation des informations publiques.

Quelles sont les règles ? La signature d'une licence officialise l'autorisation de réutilisation.


Qui sont les lecteurs concernés ? En théorie, quiconque sort un crayon pour prendre des notes à partir d'un document fait de la réutilisation. En effet, un registre d'état civil a été rédigé pour enregistrer la naissance d'un nouveau-né. C'est sa fonction primaire. L'utiliser dans un autre but (généalogie par exemple) est donc une autre utilisation, une « ré »-utilisation. Tous les lecteurs ne sont cependant pas obligés de signer une licence. Car en pratique, la souscription d'une licence s'adresse seulement à la réalisation ou l'utilisation d'images. La licence est payante si l'utilisation occasionne une rémunération, gratuite si la réutilisation l'est aussi.

Aussi, dans un proche avenir, les lecteurs qui photographieront des documents ou qui demanderont la fourniture de documents numérisés signeront une licence de réutilisation. Assortie parfois d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor public si la diffusion se fait à titre onéreux. Il sera prévue toutefois des exonérations, notamment en cas de faible tirage d'une publication par exemple.

ville de
Saint-Étienne

Archives municipales de Saint-Étienne
164, cours Fauriel • 42 100 Saint-Étienne
Téléphone : 04 77 34 40 41 • Télécopie 04 77 34 40 50
<http://archives.saint-etienne.fr> • mël. : archives@saint-etienne.fr

Hôtel de ville • BP 503 • 42007 Saint-Étienne cedex 1
Téléphone 04 77 48 77 48 • Télécopie 04 77 48 67 13

www.saint-etienne.fr 

Horaires d'ouverture

Lundi : 10 h à 17 h 30,
mardi au vendredi : 8 h 45 à 17 h 30.

Fermeture à 16 h 30 les veilles de fêtes, les congés d'été et de fin d'année.
Fermeture annuelle : 3^e semaine de juin.